

--> See the **erratum** for this article

## Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec

### Considering geographic variation and poverty in child protection involvement in Quebec

### La consideración de la variación geográfica y la pobreza en las intervenciones para la protección de menores en Quebec

Tonino Esposito, Johanna Caldwell, Marie Saint Girons, Martin Chabot, Stéphanie Précourt and Nico Trocmé

Volume 56, Number 1, Spring 2023

Les droits, la parole et les besoins des jeunes placés au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1099013ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1099013ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (print)

1492-1367 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Esposito, T., Caldwell, J., Saint Girons, M., Chabot, M., Précourt, S. & Trocmé, N. (2023). Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec. *Criminologie*, 56(1), 245–275. <https://doi.org/10.7202/1099013ar>

Article abstract

Several studies over the past decade demonstrate a clear relationship between poverty and the risk of experiencing child protection intervention in Quebec. While this association is common across North American jurisdictions, it is surprising given the relatively high level of progressive social policies aimed at reducing family poverty. While studies clearly show that both family and neighbourhood poverty relate to the risk of child protection involvement, the mechanisms explaining this association are unclear. The present study's research question is grounded in interrogations of the equitable distribution of services. The study builds on past province-wide studies in Quebec by examining the relationship between poverty and child protection involvement through a geographic lens, analyzing the role of child population density across the regions of Quebec. Findings demonstrate that 1) a wide variation in child population density exists in the province, and 2) the linear relationship between substantiated child protection reports, out-of-home placement and poverty is stronger in areas of lower population density. These findings prompt further research questions regarding the role of services across geographies as they relate to the risk of child protection intervention for poor families and families in poor neighbourhoods. This article prompts policymakers and researchers alike to consider the notion of spatial equity in service distribution in future policy analyses and research studies in Quebec.

# Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec

Tonino Esposito<sup>1,2</sup>

*Professeur agrégé  
Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables  
Université de Montréal  
Rédacteur en chef adjoint,  
Child Abuse & Neglect  
Tonino.esposito@umontreal.ca*

Johanna Caldwell

*Assistante de recherche  
Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables  
Université de Montréal  
johanna.caldwell@umontreal.ca*

Marie Saint Girons

*Assistante de recherche  
Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables  
Université de Montréal  
marie.saintgiron@mail.mcgill.ca*

Martin Chabot

*Associée de recherche  
Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables  
Université de Montréal  
Martin.chabot@umontreal.ca*

Stéphanie Précourt

*Assistante de recherche  
Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables  
Université de Montréal  
Stephanie.precourt.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca*

Nico Trocme

*Professeur  
École de travail social, Université McGill  
Nico.trocme@mcgill.ca*

**Article traduit de l'anglais au français par Fyscillia Ream**

**RÉSUMÉ** • Plusieurs études menées au cours de la dernière décennie démontrent une relation claire entre la pauvreté et le risque de faire face à une intervention

---

1. Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables, Université de Montréal, École de travail social, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec), Canada, H3T 1J7.

2. Les auteurs ne déclarent aucun conflit d'intérêts. Ce manuscrit ne contient aucune étude avec des participants humains réalisée par l'un des auteurs. La Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables (950-232659) et une subvention de développement Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (430-2104 - 00299) ont financé cette étude.

de la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (DPJ). Bien que cette association soit courante dans toutes les administrations nord-américaines, elle est surprenante compte tenu du niveau relativement élevé de politiques sociales progressistes visant à réduire la pauvreté familiale. Bien que les études montrent clairement que la pauvreté des familles et des quartiers est liée au risque d'intervention de la protection de l'enfance, les mécanismes expliquant cette association ne sont pas clairs. La question de recherche de la présente étude est fondée sur des questions de distribution équitable des services. La présente étude s'appuie sur des études antérieures à l'échelle de la province du Québec afin d'examiner, dans une optique géographique, la relation entre la pauvreté et l'implication des services de la protection de la jeunesse, en analysant le rôle de la densité de la population infantile dans les régions du Québec. Les résultats montrent 1) que la densité de la population d'enfants varie considérablement dans la province, et 2) que la relation linéaire entre les rapports corroborés sur la protection de la jeunesse, le placement hors du foyer familial et la pauvreté est plus forte dans les régions à faible densité de population. Ces résultats soulèvent d'autres questions de recherche concernant le rôle des services dans toutes les régions géographiques en ce qui concerne le risque d'intervention des services de protection de la jeunesse pour les familles pauvres et les familles des quartiers pauvres. Cet article incite les décideurs et les chercheurs à considérer la notion d'équité spatiale dans la distribution des services dans les futures analyses de politiques publiques et études de recherche au Québec.

**MOTS CLÉS** • Négligence, vulnérabilités socioéconomiques, variation géographique, densité de population.

## Introduction, contexte et objectifs

L'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (DPJ) est une action exceptionnelle, comme c'est le cas dans plusieurs autres juridictions canadiennes. La particularité du Québec réside dans le fait que la province est la juridiction canadienne ayant l'approche la plus progressiste sur le plan social pour réduire la pauvreté familiale. Cependant, comme beaucoup d'autres administrations, la pauvreté au Québec est liée à l'intervention du système de protection de la jeunesse, et cette association existe indépendamment du fait que la pauvreté soit mesurée au niveau de la famille ou du quartier (Esposito *et al.*, 2022; Esposito *et al.*, 2021a; Esposito *et al.*, 2021b; Esposito, Chabot, Rothwell, Trocmé et Delaye, 2017; Esposito *et al.*, 2014a; Esposito *et al.*, 2014b; Esposito *et al.*, 2013). Toutefois, les mécanismes menant à cette association n'ont pas encore fait l'objet d'études empiriques. Dans cet article, nous explorons cette question du point de vue des zones géographiques et de l'équité et de l'égalité en matière du bien-être durant l'enfance. L'article présenté ici s'appuie sur deux hypothèses parallèles liées à la répartition des services dans l'ensemble de la pro-

vince: 1) d'un point de vue égalitaire, une offre de services de soutien à la famille inégale d'une région à l'autre prédit des niveaux plus élevés d'intervention en matière de protection de l'enfance; et 2) du point de vue de l'équité, si des services de soutien familial égaux existent, l'accès variable à ces services, en raison de facteurs géographiques, peut prédire une intervention excessive du système de protection de la jeunesse. Cet article n'étudie pas explicitement les services eux-mêmes, mais examine plutôt la répartition de la population infantile selon les régions du Québec afin de nous interroger sur la façon dont sont liées la pauvreté et l'implication de la DPJ dans ces régions.

Au Québec, les résultats empiriques longitudinaux démontrent que les familles vivant dans la pauvreté sont plus à risque d'avoir des démêlés avec les services de protection de la jeunesse, y compris la consignation des cas dans des rapports, les constatations selon lesquelles la sécurité ou le développement des enfants est compromis et le placement à l'extérieur du foyer (Esposito *et al.* 2022; 2021a; 2021b; 2017a; 2014a; 2014b; 2013). Ce risque est plus élevé chez les enfants autochtones et noirs vivant dans la pauvreté (Boatswain-Kyte, Esposito et Trocmé, 2020; de la Sablonnière-Griffin, Sinha, Esposito, Chabot et Trocmé, 2016). La participation aux services de protection de l'enfance dans la province est attribuable en grande partie aux préoccupations relatives à la négligence plutôt qu'à d'autres mauvais traitements infligés aux enfants, comme la violence physique ou sexuelle (Esposito *et al.*, 2021a). La compréhension actuelle de cette tendance est que de nombreuses familles impliquées avec les services de protection de la jeunesse ont des besoins chroniques – souvent liés à la pauvreté économique – qui ne sont pas satisfaits par les services existants (Trocmé, Kyte, Sinha et Fallon, 2014). Les constatations au Québec selon lesquelles la négligence et la pauvreté sont fortement associées à des interventions récurrentes des services de la protection de la jeunesse illustrent davantage cette tendance des besoins chroniques (Esposito *et al.*, 2021b). Bien que le Québec fasse l'objet du présent article, ces tendances de risque différentiel de négligence pour les familles pauvres et racialisées sont similaires dans d'autres administrations canadiennes et dans d'autres pays dotés de services de protection de l'enfance comparables, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (Australian Institute of Family Studies, 2020; Blackstock, 2009; Bywaters *et al.*, 2016; Commissaire à l'enfance, 2016; Drake, Jonson-Reid, Kim, Chiang et Davalishvili, 2020; Fluke, Harden, Jenkins et

Ruehrdanz, 2011 ; Jonson-Reid, Drake et Zhou, 2012 ; Rothwell et de Boer, 2014 ; Rothwell, Wegner-Lohin, Fast et de Boer, 2018 ; Webb, Bywaters, Scourfield, Davidson et Bunting, 2020b).

Sur le plan conceptuel et pratique, la négligence est distincte de la maltraitance des enfants, car il s'agit d'un acte « d'omission » plutôt que d'une commission active (Garbarino et Collins, 1999). Bien qu'il existe un lien évident entre la vulnérabilité socioéconomique de la famille et l'implication des services de la protection de l'enfance pour des motifs de négligence, des études nationales et internationales démontrent que la disponibilité de ressources sociales et économiques au-delà du ménage est également importante pour comprendre comment et quand les familles sont le plus à risque d'être signalées pour des préoccupations relatives à la protection de l'enfance (Bywaters *et al.*, 2015 ; 2016 ; Coulton, Crampton, Irwin, Spilsbury et Korbin, 2007 ; Esposito *et al.*, 2017a ; Freisthler, Merritt et LaScala, 2006 ; Lefebvre, Fallon, Van Wert et Filippelli, 2017 ; Maguire-Jack et Font, 2017a ; 2017 b ; Mason *et al.*, 2019 ; Webb *et al.*, 2020a ; 2020b). Le risque d'intervention de la protection de l'enfance est lié non seulement aux caractéristiques des enfants et de leurs familles, mais aussi à l'environnement dans lequel ils vivent. Par exemple, la présence géographique de la protection de l'enfance peut être liée aux différences démographiques, à la densité de la population, à l'inégalité dans les quartiers, aux services disponibles, aux données agrégées sur la pauvreté et à d'autres facteurs mesurés à l'échelle du quartier (Bywaters *et al.*, 2015 ; Webb *et al.*, 2020b). Les différences ethniques dans la participation aux services de protection de l'enfance ont notamment une incidence moins importante lorsque les caractéristiques des environnements entourant les familles sont prises en compte (Maguire-Jack, Font et Dillard, 2020).

Les enquêtes au Québec sur l'importance géographique dans le risque d'intervention des services de la protection de la jeunesse reflètent un mouvement international croissant vers des approches empiriques et conceptuelles mettant l'accent sur l'importance de comprendre les quartiers et les espaces autour des familles, lorsque l'on tente d'expliquer les risques liés à l'intervention de la protection de l'enfance. Par exemple, les chercheurs ont étudié de nombreuses caractéristiques du quartier, comme le logement, le transport et l'accès aux services, ainsi que les processus de voisinage, comme les relations interpersonnelles, les soutiens informels, la mobilité et la perception du quartier, et ont constaté que ces facteurs peuvent augmenter ou diminuer le

risque d'intervention en matière de protection de l'enfance (Ben-Arieh, 2010; Cao et Maguire-Jack, 2015; Freisthler et Maguire-Jack, 2015; Haas, Berg, Schmidt-Sane, Korbin et Spilsbury, 2018). La disponibilité de services formels peut permettre aux familles d'accéder au soutien dont elles ont besoin, ce qui empêche une intervention de la protection de l'enfance. Cependant, la proximité des services ne signifie pas nécessairement qu'ils sont à la portée de toutes les familles en raison du coût, de l'accessibilité, des listes d'attente, de la diversité des besoins, de la pertinence culturelle et d'autres facteurs (Maguire-Jack, Cao et Yoon, 2018). La disponibilité de soutien informel, comme le fait d'avoir des voisins qui peuvent fournir des services de garde d'enfants, peut également réduire le risque d'intervention des services de protection de l'enfance (Barnhart et Maguire-Jack, 2016; Cao et Maguire-Jack, 2016; Freisthler et Maguire-Jack, 2015; Garbarino et Kostelny, 1992; Maguire-Jack et Showalter, 2016; May, Azar et Matthews, 2018; Riina, 2019; Vinson, Baldry et Hargreaves, 1996; Yonas *et al.*, 2010).

Les appels récents en faveur d'une attention plus nuancée à la recherche concernant les contextes entourant les familles indiquent la nécessité d'une meilleure compréhension des familles à risque de faire face aux services de protection de l'enfance (Maguire-Jack *et al.*, 2021). Cependant, bien que les données probantes actuelles démontrent de nombreuses associations entre la race, la pauvreté et les facteurs environnementaux liés au risque de l'intervention des services de protection de l'enfance, le manque de données dans les administrations canadiennes et à l'échelle pancanadienne limite les conclusions sur les mécanismes de causalité menant les familles à un risque plus élevé d'avoir des démêlés avec les services de protection de l'enfance. La recherche empirique propose de nombreuses explications à cette situation, telles que les conditions socioéconomiques disproportionnées, la prise de décision des travailleurs sociaux, un manque de soutien préventif approprié pour les familles ou d'autres facteurs de la géographie locale des familles (Ards *et al.*, 2012; Ards, Myers, Malkis, Sugrue et Zhou, 2003; Boatswain-Kyte *et al.*, 2020; Ben-Arieh et Haj-Yahia, 2006; Dettlaff *et al.*, 2020; Drake *et al.*, 2020; Fluke *et al.*, 2011; Jonson-Reid, Drake et Kohl, 2009).

Il est important de noter qu'un manque de compréhension causale de l'intervention des services de protection de l'enfance signifie que les pratiques et les politiques de prévention fondées sur des données probantes sont limitées (Isokuortti, Aaltio, Laajasalo et Barlow, 2020).

Malgré les appels croissants des intervenants universitaires et communautaires à accroître les soutiens préventifs en amont pour les familles (Delaye et Sinha, 2017 ; Roygardener, Hughes et Palusci, 2020 ; Trocmé, 2003), le manque de données probantes claires a limité les progrès apportés aux approches politiques et pratiques. Ces lacunes sont sous-tendues par un manque de compréhension des théories préventives du changement (Segal, Sara Opie et Dalziel, 2012), démontré par des études montrant l'inefficacité des programmes visant à prévenir l'implication des services de protection de l'enfance (Euser, Alink, Stoltenborgh, Bakermans-Kranenburg et van IJzendoorn, 2015 ; Putnam-Hornstein, Prindle et Hammond, 2021 ; Roygardener, Hughes et Palusci, 2020 ; Segal, 2012), particulièrement en ce qui concerne les cas de négligence liée à la pauvreté, qui comportent des besoins chroniques plutôt que des préoccupations aiguës en matière de sécurité (Cohen et Katz, 2021 ; Trocmé *et al.*, 2014 ; Wald, 2015). Les modèles de pratique existants sont peu fondés sur des données probantes (p. ex., risque de biais de sélection, taille limitée des échantillons et suivi à court terme ; Isokuortti *et al.*, 2020).

En dehors de Montréal et de Québec, la province du Québec est assez rurale, les petites villes servant de plaques tournantes locales dans les régions situées à l'extérieur de ces deux grandes municipalités. Les réformes du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en 2014 ont créé des carrefours de santé et de services sociaux couvrant 18 régions de la province (Gouvernement du Québec, 2018). Ceux-ci fonctionnent comme des points de santé et de services sociaux, ou d'aiguillage, dans les régions. Les services de protection de la jeunesse sont administrés par 18 directeurs de la protection de la jeunesse qui sont également situés dans les régions de la province, y compris dans les communautés inuites et des Premières Nations du Nord (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, 2020). Les autres services de santé et de services sociaux sont offerts dans les petits territoires de la région, selon les centres locaux de services communautaires (CLSC). La Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) provinciale définit plusieurs façons de compromettre la sécurité ou le développement d'un enfant, justifiant l'intervention de la province (Loi de 2007 sur la protection de la jeunesse). Cette législation est dictée par une loi d'exception, c'est-à-dire qu'elle est réservée à des cas exceptionnels :

[...] la notion de protection véhiculée par la LPJ est restreinte, en ce sens qu'elle s'applique dans certaines situations exceptionnelles. Cette loi ne vise

pas toutes les situations où un enfant peut avoir besoin d'être protégé, ou encore moins, besoin d'être aidé. Elle vise plutôt la sauvegarde de l'intérêt et la réponse aux besoins essentiels de l'enfant dont la sécurité ou le développement est compromis. (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010, p. 18)

En raison de cette orientation exceptionnelle, le système de protection de la jeunesse n'est pas destiné à fournir un soutien universel aux familles, mais plutôt à être une mesure de dernier recours dans des cas exceptionnels et extrêmes où les enfants sont à risque. L'intervention des services de protection de la jeunesse, en particulier lorsqu'elle est liée à la pauvreté et à la localisation géographique, indique que les services d'aide aux familles ne répondent pas aux besoins de ces dernières. Une distinction doit être maintenue entre la protection de l'enfance, un domaine d'intervention étroit et exceptionnel, et le bien-être de l'enfant qui implique un éventail beaucoup plus large de soutiens aux enfants et aux familles.

Historiquement, le Québec a dépensé plus pour les services à l'enfance et à la famille que toute autre province au Canada, les dépenses en services sociaux du Québec demeurant les plus élevées au pays, et ce, malgré les récentes compressions budgétaires (Statistique Canada, 2018). Les programmes sociaux du Québec – comme le régime public d'assurance médicaments pour les personnes ne disposant pas d'un régime privé; les services de garde d'enfants subventionnés; l'accès aux services d'intervention et d'éducation de la petite enfance; les services de pédiatrie sociale communautaire pour les familles ayant des besoins élevés; les subventions au logement pour les familles à faible revenu avec enfants; et un système de redistribution fiscale très progressif – ont réduit les inégalités socioéconomiques dans la province (Callahan et Swift, 2006; Esposito *et al.*, 2017a; Fréchet *et al.*, 2020). L'étude de ces questions dans le contexte du Québec est une nouvelle occasion de dégager les raisons potentielles pour lesquelles les familles éprouvent des difficultés malgré la disponibilité apparente de soutien.

Le Québec peine à offrir des services dans les régions plus éloignées en raison du suivi tardif des rapports sur la protection de la jeunesse, exacerbé par le manque de personnel (CBC News, 2019). Les populations autochtones éloignées sont assujetties à un ensemble complexe de services sociaux et de santé financés par les provinces et le gouvernement fédéral qui sont chroniquement sous-financés (Barrera, 2020). Les enfants retirés de leur famille dans ces communautés sont souvent retirés



TABLEAU 1

## Résultats récents liés aux facteurs socioéconomiques et géographiques et à l'implication en protection de l'enfance au Québec

Article	Question de recherche	Méthode			Résultats en matière de PC (placement et réunification); note SSE et constatations géographiques
		Échantillon	Données	Analyse	
Eposito, T., Chabot, M., Caldwell, J., Webb, C., Delaye, A. Fluke, J., Trocmé, N. et Bywaters, P. (2022). The differential association of localized disparities in socioeconomic vulnerabilities and child protection involvement for reasons of neglect: Multilevel structural equation modeling. <i>Children and Youth Services Review</i> .	Comment la relation entre la vulnérabilité socioéconomique et l'intervention en matière de protection de l'enfance (PC) pour des motifs de négligence est-elle associée à la densité de la population infantile au Québec ?	N = 10 650 aires de diffusion (AD) du recensement; n = 166 régions administratives des services de santé et de services sociaux du Québec	Construction latente de la vulnérabilité socioéconomique; données administratives sur la protection de l'enfance; quintiles de densité de la population infantile.	Modélisation par équation structurelle à plusieurs niveaux de la construction socioéconomique, de la densité de la population infantile et de la participation à la PC pour des motifs de négligence.	La participation à la protection de l'enfance pour des motifs de négligence est largement associée à la vulnérabilité socioéconomique en ce qui a trait au Plan d'action pour le développement. Une plus grande association entre la négligence et la vulnérabilité socioéconomique a été observée dans les AD à faible densité de population.
Eposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Delaye, A., Trocmé, N., Hélie, S. et Fallon, B. (2021). Reunification trajectories in Quebec: Acknowledging chronic family challenges to support stability. <i>Child Abuse &amp; Neglect</i> .	Quels sont les facteurs de risque cliniques saillants pour a) les placements initiaux hors du foyer familial et b) les placements hors du foyer familial après la réunification ?	N = 3 051 enfants au Québec ayant fait l'objet d'une enquête de la protection de l'enfance en 2008, suivis pendant neuf ans.	Données cliniques transversales à partir de l'Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse (2008); données administratives longitudinales de 16 organismes de protection de l'enfance; et données du recensement canadien sur la pauvreté (2006).	L'analyse de l'arbre de décision du détecteur d'interaction automatique du chi carré (CHAID) a comparé les facteurs de risque cliniques saillants pour les placements initiaux avec ceux saillants pour les placements post-réunification.	Dans l'échantillon, les problèmes cliniques importants pour les enfants ayant été placés initialement (n = 1120) étaient les problèmes d'attachement, la consommation de drogues par le tuteur, les pensées suicidaires de l'enfant, le comportement d'automutilation de l'enfant et les difficultés scolaires. Parmi ceux qui sont retournés dans leur famille (n = 847), plus de la moitié (n = 455) sont ultérieurement revenus en placement. Les facteurs qui sont demeurés importants pour les enfants qui sont retournés en placement après la réunification étaient les difficultés scolaires, les problèmes d'attachement et la consommation de drogues par le tuteur.

**TABLEAU 1 (suite)**

Article	Question de recherche	Méthode			Résultats en matière de PC
		Échantillon	Données	Analyse	
Esposito, T., Chabot, M., Trocmé, N., Fluke, J., Delaye, A., Caldwell, J., Hélie, S., King, B., De La Sablonnière-Griffin, M. et Mackrell, L. (2021). Recurrent involvement with the child protection system for reasons of neglect: A longitudinal clinical population study. <i>Child Abuse &amp; Neglect</i> , 111, 104 823.	Comment et pour qui les expériences récurrentes de négligence sont-elles susceptibles de se produire parmi tous les enfants impliqués dans la protection de l'enfance au Québec depuis 15 ans?	N = 76 176 enfants, soit tous les enfants dont l'intervention de la protection de l'enfance au Québec a pris fin entre 2002 et 2017.	Données administratives cliniques de toutes les juridictions de protection de l'enfance du Québec; données sur la vulnérabilité socioéconomique au Québec extraites de l'Enquête nationale auprès des ménages du Canada de 2011.	Les modèles longitudinaux à risques proportionnels de Cox ont examiné l'incidence des caractéristiques des cas et de la vulnérabilité socioéconomique sur le taux de récurrence.	Parmi la population étudiée, 32,5 % (n = 24 816) ont connu une récurrence de mauvais traitements au cours de la période à l'étude, dont plus du tiers (n = 8 707) ont connu une récurrence pour des raisons de négligence. Les désavantages socioéconomiques étaient des prédicteurs significatifs de la récurrence pour tous les types de mauvais traitements. Récidive liée à la négligence envers un jeune enfant et à des facteurs cliniques tels que des problèmes de comportement.
Esposito, T., Chabot, M., Rothwell, D. W., Trocmé, N. et Delaye, A. (2017a). Out-of-home placement and regional variations in poverty and health and social services spending: A multilevel analysis. <i>Children and Youth Services Review</i> , 72, 34-43.	Comment la variation des dépenses en matière de pauvreté et de santé et de services sociaux influence-t-elle sur le risque de placement hors du foyer familial dans le système de protection de l'enfance du Québec?	N = 122 466 enfants ayant fait l'objet d'une enquête pour mauvais traitements pour la première fois entre le 1 <sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2010.	Données administratives cliniques sur la protection de l'enfance et données sur le revenu et les dépenses en santé et services sociaux pour la province de Québec.	Analyses multiniveaux des risques proportionnels de Cox pour estimer les effets individuels et régionaux sur le placement hors du foyer familial.	Si l'on tient compte des dépenses de santé et de services sociaux, il a été constaté que la pauvreté contribuait à accroître le risque de placement hors du foyer. Cette association s'est avérée plus forte chez les enfants de moins de 5 ans que chez les enfants plus âgés.
Esposito, T., Chabot, M., Trocmé, N., Fluke, J., Delaye, A., Caldwell, J., Hélie, S., King, B., De La Sablonnière-Griffin, M. et Mackrell, L. (2021). Recurrent involvement with the child protection system for reasons of neglect: A longitudinal clinical population study. <i>Child Abuse &amp; Neglect</i> , 111, 104 823.	Comment et pour qui les expériences récurrentes de négligence sont-elles susceptibles de se produire parmi tous les enfants impliqués dans la protection de l'enfance au Québec depuis 15 ans?	N = 76 176 enfants, soit tous les enfants dont l'intervention de la protection de l'enfance au Québec a pris fin entre 2002 et 2017.	Données administratives cliniques de toutes les juridictions de protection de l'enfance du Québec; données sur la vulnérabilité socioéconomique au Québec extraites de l'Enquête nationale auprès des ménages du Canada de 2011.	Les modèles longitudinaux à risques proportionnels de Cox ont examiné l'incidence des caractéristiques des cas et de la vulnérabilité socioéconomique sur le taux de récurrence.	Parmi la population étudiée, 32,5 % (n = 24 816) ont connu une récurrence de mauvais traitements au cours de la période à l'étude, dont plus du tiers (n = 8 707) ont connu une récurrence pour des raisons de négligence. Les désavantages socioéconomiques étaient des prédicteurs significatifs de la récurrence pour tous les types de mauvais traitements. Récidive liée à la négligence envers un jeune enfant et à des facteurs cliniques tels que des problèmes de comportement.

**TABLEAU 1 (suite)**

Article	Question de recherche	Méthode			Résultats en matière de PC (placement et réunification); note SSE et constatations géographiques
		Échantillon	Données	Analyse	
Esposito, T., Chabot, M., Rothwell, D. W., Trocmé, N. et Delaye, A. (2017a). Out-of-home placement and regional variations in poverty and health and social services spending: A multilevel analysis. <i>Children and Youth Services Review</i> , 72, 34-43.	Comment la variation des dépenses en matière de pauvreté et de santé et de services sociaux influence-t-elle sur le risque de placement hors du foyer familial dans le système de protection de l'enfance du Québec?	N = 122 466 enfants ayant fait l'objet d'une enquête pour mauvais traitements pour la première fois entre le 1 <sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2010.	Données administratives cliniques sur la protection de l'enfance et données sur le revenu et les dépenses en santé et services sociaux pour la province de Québec.	Analyses multiniveaux des risques proportionnels de Cox pour estimer les effets individuels et régionaux sur le placement hors du foyer familial.	Si l'on tient compte des dépenses de santé et de services sociaux, il a été constaté que la pauvreté contribuait à accroître le risque de placement hors du foyer. Cette association s'est avérée plus forte chez les enfants de moins de 5 ans que chez les enfants plus âgés.
Esposito, T., Delaye, A., Chabot, M., Trocmé, N., Rothwell, D., Hélie, S. et Robichaud, M.-J. (2017b). The effects of socioeconomic vulnerability, psychosocial services, and social service spending on family reunification: A multilevel longitudinal analysis. <i>International Journal of Environmental Research and Public Health</i> , 14, 1-15.	Quelle est la relation entre la vulnérabilité socioéconomique, les consultations de services psychosociaux et les dépenses de services sociaux préventifs à l'échelle des provinces et des territoires, et la probabilité de réunification des familles après que les enfants ont été placés hors du foyer par le système de protection de la jeunesse?	N = 39 882 enfants placés hors du foyer familial pour la première fois entre le 1 <sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2013.	Données administratives longitudinales des organismes de protection de l'enfance du Québec; les données des recensements du Canada de 2006 et de 2011; données provinciales sur la santé et les services sociaux.	Analyses longitudinales à plusieurs niveaux des données administratives sur la protection de la jeunesse, des données des recensements du Canada de 2006 et de 2011 et des données intraprovinciales sur la santé et les services sociaux.	Si l'on tient compte des dépenses liées aux services psychosociaux et aux services sociaux, la vulnérabilité socioéconomique contribue à réduire la probabilité de réunification, avec une association plus forte pour les enfants de moins de 5 ans et les enfants de plus de 11 ans.

**TABLEAU 1 (suite)**

Article	Question de recherche	Méthode			Résultats en matière de PC
		Échantillon	Données	Analyse	
Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014a). The stability of child protection placements in Québec, Canada. <i>Children and Youth Services Review</i> , 42, 10-19.	Quels sont les facteurs les plus associés au changement de placement hors du foyer familial pour les enfants placés par le système de protection de la jeunesse?	N = 29 040 enfants admis dans un foyer familial pour la première fois entre le 1 <sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2011.	Données administratives cliniques sur la protection de l'enfance; données du recensement canadien pour le Québec.	Analyses proportionnelles des risques de Cox appliquées aux données administratives cliniques concernant les cas de protection de l'enfance, l'âge, les facteurs cliniques et socioéconomiques du quartier.	Les résultats ont indiqué que les jeunes plus âgés (10 à 13 ans) présentent le risque le plus élevé de changements de placement, ce qui s'explique par le sexe masculin, les problèmes de comportement, les problèmes scolaires, les soins en établissement ou en groupe, les demandes de services de justice pénale, le nombre d'enquêtes de protection de la jeunesse et les désavantages socioéconomiques du quartier.
Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014b). Family reunification for placed children in Québec, Canada: A longitudinal study. <i>Children and Youth Services Review</i> , 44, 278-287.	Quand et pour qui la réunification familiale est-elle probable après qu'un enfant a été placé hors du foyer par le système de protection de la jeunesse?	N = 24 196 enfants admis dans des services de garde hors du foyer pour la première fois entre le 1 <sup>er</sup> avril 2002 et le 31 mars 2011.	Données administratives cliniques sur la protection de l'enfance; données du recensement canadien pour le Québec.	Analyses proportionnelles des risques de Cox appliquées aux données administratives cliniques concernant les cas de protection de l'enfance, l'âge, les facteurs cliniques et socioéconomiques du quartier.	80 % (n = 19 412) des enfants de l'échantillon sont retournés vivre dans leur milieu familial naturel. La diminution de la probabilité de réunification était associée aux jeunes enfants, aux facteurs de cas de protection de la jeunesse, aux facteurs cliniques familiaux et aux désavantages socioéconomiques de la région du quartier.

de ces communautés elles-mêmes en raison d'un manque de services sociaux locaux ou de foyers d'accueil approuvés (The Jordan's Principle Working Group, 2015). Bien que le Québec ait des services de garde fortement subventionnés (MacDonald, 2018), des prestations fiscales pour enfants au-delà de celles offertes par le gouvernement fédéral (Retraite Québec, 2020) et de politiques de congé parental payé (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2020), l'accès aux services et à l'aide des prestations peut varier considérablement d'une famille à l'autre et d'une région à l'autre.

Au Québec, une série d'études tirées de décennies de données démontre que les facteurs de risque socioéconomiques, démographiques et autres mesurés à l'échelle du quartier contribuent au risque différentiel d'intervention en matière de protection de la jeunesse dans la province, particulièrement en ce qui concerne les préoccupations liées à la négligence (Esposito *et al.*, 2021a; 2017a; 2017b; 2014a; 2014b; 2013). Ces études propres au Québec sont décrites plus en détail ci-dessous et au tableau 1. Les études québécoises s'appuient sur deux ensembles de données principaux : les données administratives du système provincial de protection de la jeunesse et les données du recensement selon les aires de diffusion au Québec. Ces études montrent une association claire entre l'intervention exceptionnelle des services de protection de la jeunesse dans les familles en situation de pauvreté familiale et de pauvreté du quartier.

Pour comprendre les nuances selon lesquelles les contextes entourant les familles façonnent leur risque d'intervention en matière de protection de la jeunesse, il est nécessaire de comprendre que la pauvreté n'est pas vécue de la même manière d'une région à l'autre, comme l'illustre clairement le tableau ci-dessus<sup>3</sup>. Afin d'accroître la base de connaissances au Québec, cet article présente des résultats récents au-delà de celles résumées ci-dessus, illustrant la participation différentielle des enfants au système de protection de la jeunesse selon les régions géographiques du Québec. À l'aide de données longitudinales à l'échelle de la province, nous démontrons les trajectoires différentielles des enfants dans le système de protection de la jeunesse selon les régions géographiques où ils vivent. Dans le contexte des études longitudinales provinciales résumées au tableau 1, les résultats empiriques de la présente étude réifient la nécessité de reconnaître les approches de pratique

---

3. Voir aussi : Caldwell *et al.*, 2021.

différentielle et de politiques adaptées à la variation des espaces autour des familles dans l'ensemble de la province.

## Méthodologie

Cette étude s'appuie sur trois sources de données couvrant 17 ans (2000-2016) pour analyser la relation entre les caractéristiques socio-économiques, la densité de la population infantile et le risque d'intervention des services de protection de la jeunesse au Québec. Plus précisément, l'étude longitudinale examine l'implication de ces services par 1) le risque que les jeunes enfants (de 0 à 9 ans)<sup>4</sup> reçoivent une conclusion initiale de compromission à la sécurité ou au développement à la suite d'un signalement à la protection de l'enfance lié à la négligence; et 2) le risque que des enfants de tous âges (de 0 à 17 ans) soient placés dans des foyers de soins hors du foyer familial à la suite d'un signalement à la protection de la jeunesse. Ensuite, une série de régressions linéaires a été utilisée pour comprendre comment la relation entre la vulnérabilité socioéconomique et l'intervention des services de protection de la jeunesse en cas de négligence et de placement variait selon les quintiles de densité de population d'enfants au kilomètre carré (voir les figures 1 et 2).

Les données administratives sur la protection de la jeunesse au Québec, tirées des 166 CLSC de la province, étaient définies par des codes d'identification communautaires et comprenaient des codes postaux alphanumériques complets (X1X 1X1). Les codes postaux ont servi à coupler les données administratives aux données socioéconomiques des 10 650 aires de diffusion (AD) du recensement du Québec. L'AD est le milieu de vie immédiat des enfants au moment du signalement en matière de mauvais traitements et reflète la plus petite unité de données démographiques du recensement disponible, représentant entre 400 et 700 personnes. Dans une ville, une AD peut être aussi granulaire qu'un grand immeuble d'appartements, un complexe de maisons en rangée, un pâté de maisons ou un cul-de-sac, tandis que dans une zone rurale, l'AD peut être beaucoup plus grand. Les données socioéconomiques des ministères et des pays comprenaient des variables qui ont

---

4. Cette tranche d'âge, qui comprend la petite enfance, a été choisie en raison de la nature sensible au développement de l'intervention en matière de protection de l'enfance pour les jeunes enfants et de la forte proportion de cas de protection de l'enfance pour motif de négligence (Esposito *et al.*, 2021a).

été utilisées pour opérationnaliser le concept de vulnérabilité socioéconomique latente.

Le concept de vulnérabilité socioéconomique latente est un modèle de relation entre cinq variables observées selon des constructions économiques et sociales (Bartholomew, Knott et Moustaki, 2011). Cette construction latente a été établie à partir de l'élaboration antérieure d'un indice de défavorisation matérielle et sociale au Québec (Pampalon *et al.*, 2012) s'appuyant sur les données du recensement de toutes les AD de la province, et a depuis été validée par une analyse des composantes principales, et utilisées dans les études sur les services de protection de la jeunesse et de la famille dans la province (Esposito, Roy, Chabot et Trocmé, 2017). Dans cette étude, nous avons adapté l'indice pour inclure les données du recensement concernant le revenu individuel, le revenu familial, le revenu du ménage, le chômage et le niveau de scolarité des parents. Les trois indicateurs de revenu ont été transformés avant la normalisation à l'aide du logarithme décimal, en soustrayant chaque revenu médian par la valeur provinciale maximale, de sorte que chaque augmentation unitaire représente une augmentation de la vulnérabilité au revenu, qui a ensuite été normalisée à l'aide du logarithme décimal permettant une répartition normale à l'échelle du Québec sur toutes les mesures du revenu.

Enfin, nous avons mesuré la densité de la population infantile à l'échelle communautaire telle que le nombre d'enfants âgés de 0 à 17 ans au kilomètre carré. Les variables de densité de population d'enfants ont été calculées à l'aide des données sur la population d'enfants fournies par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, et de la taille géographique tirée des fichiers de formes ArcGIS pour la province de Québec.

## Constatations

La densité de la population d'enfants dans les aires de diffusion au Québec montre une grande variation des régions géographiques contenue dans les AD, illustrant les différences dans la façon dont les enfants côtoient d'autres familles. La géographie de la population du Québec est très variable, une grande partie de la population de la province étant regroupée autour des régions métropolitaines de Montréal et de Québec, le reste de la population étant semi-rurale ou assez éloignée. La vulnérabilité socioéconomique variait également considérablement

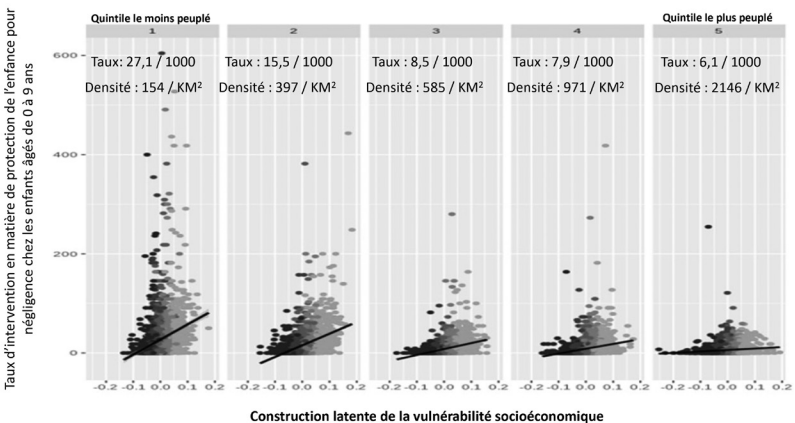
d'une région à l'autre, avec un indice minimal de -4,177 représentant les administrations ayant les familles à risque socioéconomique le plus faible et un score maximal de 3,78 représentant les administrations présentant un risque socioéconomique plus élevé.

Nos analyses concernant l'intervention des services de protection de la jeunesse dans les AD au Québec ont montré que les deux résultats mesurés en matière de protection de l'enfance (c.-à-d. la compromission de la sécurité ou du développement liée à la négligence envers les enfants de 0 à 9 ans, et le placement à l'extérieur du foyer pour les enfants de 0 à 17 ans) sont associés à la diversité géographique selon la densité de la population et la vulnérabilité socioéconomique.

La figure 1 montre qu'à mesure que la densité de la population d'enfants diminue, les taux d'intervention en matière de protection de l'enfance pour des raisons de négligence augmentaient (voir la figure 2). Le taux moyen d'intervention en matière de protection de l'enfance pour des raisons de négligence dans les petites régions les moins peuplées d'enfants était de 27,1 pour mille, ce qui est 4,4 fois plus élevé que le taux moyen (6,1 pour mille enfants) dans les petites régions géographiques les plus densément peuplées de la province (figure 1). Il est important de noter qu'à mesure que la densité de population diminuait, la relation linéaire entre le concept de vulnérabilité socioécono-

FIGURE 1

**Relation entre la vulnérabilité socioéconomique et le taux d'intervention en matière de protection de l'enfance pour négligence chez les enfants âgés de 0 à 9 ans, selon la densité de la population infantile au kilomètre carré**



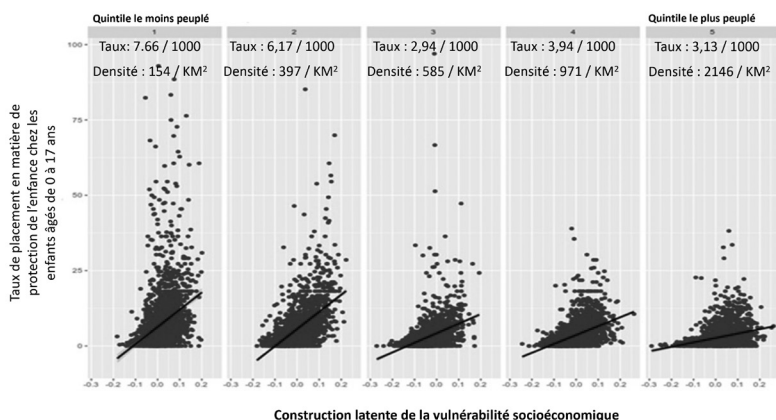


mique latente (représentant la pauvreté, l'emploi et le niveau d'éducation dans un territoire) et la probabilité d'intervention de la protection de l'enfance liée à la négligence devenait plus forte (figure 1). Plus précisément, dans les régions les moins peuplées, la corrélation ( $r$ ) entre la vulnérabilité socioéconomique et l'intervention de la protection de l'enfance pour des motifs de négligence était de ( $r = 0,292$ ,  $p = < 0,001$ ). Dans les zones géographiques les plus densément peuplées, cette corrélation ( $r$ ) était de ( $r = 0,212$ ,  $p = < 0,001$ ). Ainsi, la densité de population atténue l'effet de la vulnérabilité socioéconomique sur l'implication des services de protection de l'enfance pour des raisons de négligence.

De même, la figure 2 montre qu'à mesure que la densité de la population infantile diminuait, les taux de placement en protection de la jeunesse augmentaient. Le taux moyen de placement dans les petites régions les moins peuplées d'enfants était de 7,66 pour mille, ce qui est 424 fois plus élevé que le taux moyen (3,13 pour mille enfants) pour les petites régions géographiques les plus densément peuplées de la province (figure 2). Comme pour les résultats présentés dans la Figure 1, à mesure que la densité de la population diminuait, la relation linéaire entre la vulnérabilité socioéconomique et la probabilité de placement devenait plus forte (figure 2). Plus précisément, dans les petites régions les moins peuplées, la corrélation ( $r$ ) entre la vulnérabilité socioéco-

FIGURE 2

**Relation entre la vulnérabilité socioéconomique et le taux de placement en matière de protection de l'enfance chez les enfants âgés de 0 à 17 ans, selon la densité de la population infantile au kilomètre carré**



mique et le placement était de ( $r = 0,294$ ,  $p = < 0,001$ ). Dans les zones géographiques les plus densément peuplées, cette corrélation ( $r$ ) était de ( $r = 0,261$ ,  $p = < 0,001$ ). Ainsi, la densité de la population atténue également l'effet de la vulnérabilité socioéconomique sur le placement dans le cadre de la protection de la jeunesse.

Ces résultats reflètent et confirment les constatations antérieures quant à la pertinence des contextes entourant les familles pour contribuer au risque d'intervention des services de protection de la jeunesse au Québec. Les résultats confirment également une relation entre la pauvreté et les régions géographiques dans lesquelles vivent les familles en ce qui concerne le risque de participation exceptionnelle aux services de protection de la jeunesse, relation que nous explorons plus en détail dans la discussion ci-dessous.

## **Discussion**

Les résultats empiriques présentés dans cet article renforcent la nécessité de reconnaître la diversité des situations dans lesquelles les enfants sont identifiés comme étant à risque de voir leur développement compromis. Lorsque l'on examine comment les services de protection de l'enfance interviennent auprès des familles perçues comme vulnérables, il est nécessaire de reconnaître les différentes expériences vécues selon les zones géographiques. Lorsque la protection de l'enfance est une intervention exceptionnelle de dernier recours plutôt qu'une source proactive de soutien familial, l'objectif est de minimiser les préjudices plutôt que de promouvoir le bien-être. Cependant, cette position limite les mesures quant à l'évaluation et à la satisfaction des besoins familiaux. En tant que système en aval de dernier recours doté d'un mandat unique, le service de protection de l'enfance lui-même ne peut pas remplir une fonction préventive pour favoriser le bien-être de la famille. Par conséquent, il est nécessaire de mieux comprendre les familles impliquées dans les services de protection de l'enfance afin qu'elles puissent accéder à un soutien avant même d'être assujetties à un rapport des services de protection de l'enfance. Alors que les familles impliquées avec les services de protection de la jeunesse sont souvent orientées vers des services de soutien après l'évaluation des besoins, la protection de l'enfance n'est pas équipée pour garantir l'accès aux services sociaux. En l'absence d'un mécanisme de suivi, l'aiguillage des travailleurs de la protection de l'enfance vers d'autres services ne remplace pas un système préventif

fonctionnel de soutien à l'enfance et à la famille. Les décideurs ont donc l'occasion de mieux comprendre la pauvreté dans toutes les zones géographiques et ses implications pour l'intervention des services de protection de la jeunesse.

Cette étude démontre que les familles québécoises vivant dans des environnements à faible densité de population et ayant des facteurs de risque socioéconomiques plus élevés sont plus susceptibles de faire face aux services de protection de la jeunesse, comme en témoignent les interventions pour cause de compromission de la sécurité ou du développement en raison de la négligence chez les jeunes enfants (de 0 à 9 ans) et le placement hors du foyer familial pour tous les enfants (de 0 à 17 ans). Plus précisément, les résultats montrent que vivre dans une zone très peuplée aide à réduire le lien entre la vulnérabilité socioéconomique et l'intervention des services de protection de la jeunesse. En tant que telle, la densité de population peut servir de tampon à l'effet de la pauvreté sur l'intervention accrue de la protection de la jeunesse. Les résultats de cette étude s'ajoutent à un nombre croissant de recherches empiriques montrant un risque différentiel de faire face aux interventions de la protection de l'enfance pour les familles vivant dans la pauvreté, l'instabilité et d'autres facteurs géographiques (Ben-Arieh, 2010; Chandler, Austin et Shanahan, 2020; Coulton, Richter, Korbin, Crampton et Spilsbury, 2018; Coulton *et al.*, 2007; Drake et Pandey, 1996; Maguire-Jack et Font, 2017a, 2017b; Slack, Holl, McDaniel, Yoo et Bolger, 2004). Cependant, les études empiriques sur les environnements entourant les familles doivent aller au-delà des notions descriptives suggérant que le contexte influe sur les familles pour aller vers une compréhension de la façon dont il le fait. Les résultats présentés dans cet article soulèvent d'autres questions concernant la recherche, la pratique et les politiques publiques liées à la protection et au bien-être des enfants et des familles partout au Québec. Plus précisément, se posent les questions de comment les recherches futures peuvent-elles expliquer quand, comment et pourquoi la pauvreté et la densité de population sont associées au risque de protection de l'enfance – et, surtout, comment les politiques provinciales peuvent être améliorées en s'appuyant sur les réponses à ces questions.

Afin d'appliquer de manière responsable les résultats de la recherche afin d'éclairer les améliorations apportées aux services de soutien et de prévention aux enfants et aux familles au Québec, le rôle des quartiers dans les risques liés à la protection de l'enfance doit être étudié en

profondeur. Les résultats de cet article illustrant l'effet protecteur de la densité de population sur les résultats de la protection de l'enfance peuvent être dus à un certain nombre de facteurs différents. Par exemple, les familles vivant dans des régions éloignées peuvent avoir de la difficulté à accéder à des services de soutien formels pouvant réduire la probabilité qu'elles entrent en contact avec le système de bien-être de l'enfance. La recherche a montré que les problèmes d'accessibilité aux services dans les régions éloignées sont multidimensionnels et peuvent être liés à une distance accrue des services, à la difficulté de recrutement et de rétention du personnel, à des possibilités de formation et de traitements fondées sur des données probantes limitées, à un sous-financement chronique des services pour les familles autochtones, ainsi qu'à des obstacles culturels (Clary, Ribar et Weigensberg, 2020; Dussault et Franceshini, 2006; Portail d'information sur le bien-être de l'enfance, 2018). À leur tour, les retards dans l'accès aux services ou le manque de qualité et d'adaptabilité des services peuvent rendre difficile pour les parents le respect des délais stricts imposés pour le bien-être de l'enfance, augmentant ainsi le risque d'escalade de l'intervention et du placement (Raphel, 2012). Ainsi, les mesures mises en place pour réduire ces obstacles – y compris l'augmentation des dépenses pour un plus large éventail de services, l'investissement dans le bien-être de la main-d'œuvre, une plus grande souplesse dans le travail avec les familles vivant dans des régions éloignées – seront nécessaires pour atténuer l'impact de la pauvreté sur l'intervention des services de protection de la jeunesse dans les collectivités éloignées. Ces résultats sont conformes à un nombre récent et croissant d'études qui suggèrent que l'accessibilité des services atténue l'impact de différents facteurs de stress sur la maltraitance des enfants (Maguire-Jack et Negash, 2016) et que le manque de dépenses pour les services de soutien est lié à de pires résultats pour les enfants qui sont les plus à risque d'intervention des services de protection de l'enfance (Bennett *et al.*, 2021; Webb, Bennett et Bywaters, 2022; Webb, 2022).

Au-delà de l'accès aux services, une autre raison pour laquelle la densité de la population peut aider à réduire l'impact de la pauvreté est que les familles vivant en région sont plus éloignées des relations de soutien significatives pouvant réduire le risque d'intervention des services de protection de l'enfance. Comme dans le cas de la disponibilité des services sociaux, la proximité des liens sociaux peut servir de tampon aux effets du stress sur les comportements parentaux négatifs

en augmentant les capacités d'adaptation des parents (Lakey et Cohen, 2000). Les travailleurs sociaux pourraient en tenir compte dans leurs interventions en aidant à bâtir un réseau de soutiens informels pouvant contribuer à briser l'isolement ressenti par certaines familles. Il pourrait s'agir d'encourager la mise en œuvre d'activités récréatives ou de carrefours sociaux dans la collectivité afin d'accroître les possibilités de liens sociaux.

Compte tenu de la nécessité évidente de mieux documenter les disparités en matière de protection de l'enfance, des analyses longitudinales plus granulaires sur plusieurs plans sont nécessaires pour examiner les variations dans les domaines de la protection de l'enfance à l'intérieur des unités géographiques d'analyse. Jusqu'à présent, les études québécoises n'ont pas examiné directement l'accès aux services dans toutes les régions géographiques en raison des difficultés liées à la disponibilité des données pertinentes. D'autres études liées à l'utilisation des services pourraient rendre compte du potentiel préventif des services de soutien au Québec. De plus, et surtout, une meilleure compréhension de la pertinence des services disponibles pour différentes populations selon les régions géographiques du Québec peuvent également fournir des résultats importants concernant les familles à risque d'être impliquées dans le système de protection de l'enfance. La compréhension qu'ont les familles de leur propre situation doit être considérée comme un aspect important d'une approche empirique robuste pour saisir les risques liés à l'intervention de la protection de l'enfance. Les efforts de recherche collaborative et communautaire, en particulier en ce qui concerne les enfants et les communautés qui sont surreprésentés dans les services de protection de l'enfance, mèneront à des données plus significatives permettant de mieux contextualiser les expériences familiales contrairement aux études quantitatives seules (Castleden, Morgan et Lamb, 2012; Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2014; Sinha, Delaye et Orav-Lakaski, 2018).

Les dépenses sociales considérables au Québec par rapport à d'autres juridictions canadiennes et internationales soulèvent des questions stratégiques nuancées sur l'allocation des ressources compte tenu des niveaux élevés et disproportionnés de participation des familles aux prises avec des difficultés socioéconomiques dans le système de protection de la jeunesse. Malgré la disponibilité de nombreuses prestations universelles financières et de services de soutien pour les familles, quel

soutien manque-t-il à ces dernières? À qui s'adressent les programmes de services sociaux? À qui sont-ils accessibles? À qui sont-ils bénéfiques? Nous interprétons nos résultats pour confirmer que les besoins familiaux eux-mêmes sont divers, variant grandement selon les contextes et selon les facteurs familiaux individuels (Esposito *et al.*, 2017a). Plus précisément, nos résultats suggèrent que les services sociaux pourraient être moins disponibles ou accessibles aux familles vivant dans des régions éloignées. Là où ils existent, les politiques publiques et les programmes de soutien axés sur la prévention semblent ne pas correspondre aux besoins des familles locales. Les récents appels en faveur d'approches nouvelles et alternatives au bien-être des enfants découlent d'une préoccupation selon laquelle les services existants ne sont pas appropriés ou accessibles aux familles qui en ont le plus besoin (Dettlaff *et al.*, 2020). Un manque d'adéquation entre les services disponibles et les besoins de la population locale peut nuire à l'efficacité de ces services pour prévenir l'implication des familles dans les systèmes de protection de l'enfance (Maguire-Jack *et al.*, 2018).

Les appels actuels à des améliorations politiques en protection de l'enfance au Québec affirment qu'il est nécessaire d'améliorer la loi et la pratique du système de protection de la jeunesse lui-même (Plante, 2021). Cependant, les décideurs soucieux de leur budget devraient considérer qu'un financement et une attention supplémentaires accordés au système de protection de l'enfance renforceront l'intervention en aval dans les familles, probablement au détriment des services préventifs pour ces dernières bien avant qu'elles ne soient exposées à un rapport de protection de l'enfance. Du point de vue de «l'équité spatiale» où les services sont accessibles à tous, peu importe où ils vivent (Bennett, 1983), il est nécessaire de mieux comprendre les besoins de la population dans toutes les régions du Québec pour attribuer des services de soutien pouvant prévenir la nécessité d'une intervention exceptionnelle en matière de protection de l'enfance. L'évaluation méthodique des besoins sociaux à l'échelle de la population devrait tenir compte de la diversité géographique afin d'améliorer l'utilité et l'efficacité des ressources publiques allouées au soutien des familles au Québec. Une attention particulière aux caractéristiques des zones géographiques et des populations les plus à risque d'avoir affaire aux systèmes de protection de l'enfance peut indiquer des possibilités d'intervention en amont. Bien qu'une politique d'accès universel aux services soit importante, des services de

conception universelle peuvent ne pas convenir à une population diversifiée dont les besoins ne sont pas les mêmes.

Cette étude s'est concentrée sur l'implication des jeunes enfants dans les services de protection de la jeunesse du Québec, compte tenu des résultats antérieurs selon lesquels la négligence est présente dans la majorité des cas de protection de l'enfance. Confirmant les résultats empiriques antérieurs selon lesquels les risques socioéconomiques et le manque de densité de la population sont liés à l'intervention de la protection de l'enfance et au placement en milieu familial pour des motifs de négligence, nous concluons cet article en réitérant l'importance de s'occuper des familles ayant des besoins chroniques (Trocmé *et al.*, 2014), en particulier celles vivant dans des régions éloignées. Bien que les observations finales de cet article reflètent la possibilité de réduire ces cas de négligence grâce à un accès en amont aux services de soutien, cela devrait réduire les cas de violence familiale et d'autres risques physiques et psychologiques auxquels de nombreux enfants sont exposés. Ces cas persisteront et relèveront à juste titre du système de protection de l'enfance. Cependant, lorsque la pauvreté et le manque d'accès aux services d'aide peuvent conduire des familles à devoir faire face aux services de protection de l'enfance. Une attention particulière doit donc être apportée aux besoins familiaux et aux limites du système de protection de l'enfance seul pour les soutenir.

## Références

- Ards, S. D., Myers Jr, S. L., Ray, P., Kim, H. E., Monroe, K. et Arteaga, I. (2012). Racialized perceptions and child neglect. *Children and Youth Services Review*, 34(8), 1480-1491.
- Ards, S., Myers, S., Malkis, A., Sugrue, E. et Zhou, L. (2003). Racial disproportionality in reported and substantiated child abuse and neglect: An examination of systematic bias. *Children and Youth Services Review*, 25(5/6), 375-392.
- Australian Institute of Family Studies. (2020). *Child protection and Aboriginal and Torres Strait Islander children*. Repéré à <https://aifs.gov.au/cfca/publications/child-protection-and-aboriginal-and-torres-strait-islander-children>
- Barnhart, S. et Maguire-Jack, K. (2016). Single mothers in their communities: The mediating role of parenting stress and depression between social cohesion, social control and child maltreatment. *Children and Youth Services Review*, 70, 37-45.
- Barrera, J. (2020, juin 18). Ottawa denying millions for First Nations child welfare prevention services, says FSIN. *CBC News*. Repéré à <https://www>.

- cbc.ca/news/indigenous/fsin-child-welfare-prevention-services-funding-1.5616757
- Bartholomew, D. J., Knott, M. et Moustaki, I. (2011). *Latent variable models and factor analysis: a unified approach*, vol. 904. New York, NY: Wiley.
- Ben-Arieh, A. (2010). Socioeconomic correlates of rates of child maltreatment in small communities. *American Journal of Orthopsychiatry*, 80(1), 109-114.
- Ben-Arieh, A. et Haj-Yahia, M. M. (2006). The “geography” of child maltreatment in Israel: findings from a national data set of cases reported to social services. *Child Abuse and Neglect*, 30, 991-1003.
- Bennett, D. L., Webb, C. J. R., Mason, K. E., Schlüter, D. K., Fahy, K., Alexiou, A., ... Taylor-Robinson, D. (2021). Funding for preventative children’s services and rates of children becoming looked after: A natural experiment using longitudinal area-level data in England. *Children and Youth Services Review*, 131, 106289.
- Bennett, R. J. (1983). Individual and territorial equity. *Geographical Analysis*, 15, 50-57.
- Blackstock, C. (2009). When everything matters: Comparing the experiences of First Nations and non-Aboriginal children removed from their families in Nova Scotia from 2003 to 2005. (Thèse de doctorat, Université de Toronto, ON). Repéré à [https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/19024/3/Blackstock\\_Cindy\\_N\\_200911\\_PhD\\_thesis.pdf](https://tspace.library.utoronto.ca/bitstream/1807/19024/3/Blackstock_Cindy_N_200911_PhD_thesis.pdf)
- Blumenthal, A. (2021). Neglect as collective failure to provide for children: toward a new theoretical approach. *Child Welfare*, 99(3), 31-60.
- Boatswain-Kyte, A., Esposito, T. et Trocmé, N. (2020). A longitudinal jurisdictional study of Black children reported to child protection services in Quebec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 116, 105219.
- Bywaters, P., Bunting, L., Davidson, G., Hanratty, J., Mason, W., McCartan, C. et Steils, N. (2016). *The relationship between poverty, child abuse and neglect: an evidence review*. Repéré sur le site web de la Joseph Rowntree Foundation: <https://www.jrf.org.uk/report/relationship-between-poverty-child-abuse-and-neglect-evidence-review>
- Bywaters, P., Brady, G., Sparks, T., Bos, E., Bunting, L., ... Scourfield, J. (2015). Exploring inequities in child welfare and child protection services: explaining the ‘inverse intervention law.’ *Children and Youth Services Review*, 57, 98-105.
- Caldwell, J., Delaye, A. et Esposito, T. (2021). Studying the spaces around families: Critical considerations for neighborhood research methods related to child protection involvement. *Child Welfare*, 99(3), 91-138.
- Callahan, M. et Swift, K. (2006). Back to the Present: Rethinking Risk. *Canadian social policy: Issues and perspectives*, 203.
- Cao, Y. et Maguire-Jack, K. (2016). Interactions with community members and institutions: Preventive pathways for child maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 62, 111-121.
- Castleden, H., Morgan, V. S. et Lamb, C. (2012). “I spent the first year drinking tea”: Exploring Canadian university researchers’ perspectives on community-based participatory research involving Indigenous peoples. *The Canadian Geographer*, 56(2), 160-179.



- Chandler, C. E., Austin, A. E. et Shanahan, M. E. (2020). Association of housing stress with child maltreatment: a systematic review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1-21.
- Child Welfare Information Gateway. (2018). *Rural child welfare practice*. Washington, DC: U.S. Department of Health and Human Services, Children's Bureau.
- Children's Commissioner. (2016). *Population, ages and ethnicities of children*. Repéré à <https://www.occ.org.nz/assets/Uploads/StatsOnKids/demographics2016.pdf>
- Clary, E., Ribar, C., Weigensberg, E., Radel, L. et Madden, E. (2020). *Challenges in providing substance use disorder treatment to child welfare clients in rural communities*. Repéré sur le site web de l'US Department of Health and Human Services: <https://aspe.hhs.gov/sites/default/files/private/pdf/263216/ChallengesIssueBrief.pdf>
- Cohen, N. et Katz, C. (2021). Preventing child maltreatment: key conclusions from a systematic literature review of prevention programs for practitioners. *Child Abuse & Neglect*, 118, 105138.
- Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec. (2020). *Where to call to file a report to the Director of Youth Protection?* Repéré à <https://www.cdpdj.qc.ca/en/droits-de-la-jeunesse/Pages/DPJ.aspx>
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. (2020). *Maternity, paternity and parental leave*. Repéré à <https://educaloi.qc.ca/en/capsules/maternity-paternity-and-parental-leave/>
- Coulton, C. J., Crampton, D. S., Irwin, M., Spilsbury, J. C. et Korbin, J. E. (2007). How neighborhoods influence child maltreatment: A review of the literature and alternative pathways. *Child Abuse & Neglect*, 31, 1117-1142.
- Coulton, C. J., Richter, F., Korbin, J., Crampton, D. et Spilsbury, J. C. (2018). Understanding trends in neighborhood child maltreatment rates: a three-wave panel study 1990-2010. *Child Abuse & Neglect*, 84, 170-181.
- DeGuerre, K., Strolin-Golzman, J., Briar-Lawson, K. et Gooley, B. (2021). Child neglect: statutes, rates, and a neglect diversion model. *Greenwich Social Work Review*, 2(2), 208-218.
- De la Sablonnière-Griffin, M., Sinha, V., Esposito, T., Chabot, M. et Trocmé, N. (2016). *Trajectories of first nations youth subject to the youth protection act: Component 3: Analysis of mainstream youth protection agencies administrative data*. Wendake, QC: First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission.
- Delaye, A. et Sinha, V. (2017). Community sidelined: The loss of community focus in differential response. *Child & Family Social Work*, 22, 1338-1347.
- Dettlaff, A. J., Weber, K., Pendleton, M., Boyd, R., Bettencourt, B. et Burton, L. (2020). It is not a broken system, it is a system that needs to be broken: the upend movement to abolish the child welfare system. *Journal of Public Child Welfare*, 14(5), 500-517.
- Drake, B., Jonson-Reid, M., Kim, H., Chiang, C.-J. et Davalishvili, D. (2020). Disproportionate need as a factor explaining racial disproportionality in the CW system. Dans A. J. Dettlaff (dir.), *Racial Disproportionality and Disparities in the Child Welfare System* (p. 159-176). Cham, Suisse: Springer.

- Drake, B. et Pandey, S. (1996). Understanding the relationship between neighborhood poverty and specific types of child maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 20(11), 1003-1018.
- Dussault, G. et Franceschini, M. C. (2006). Not enough there, too many here: understanding geographical imbalances in the distribution of the health workforce. *Human resources for health*, 4(1), 1-16.
- Esposito, T., Chabot, M., Caldwell, J., Webb, C., Delaye, A. Fluke, ... Bywaters, P. (2022). The differential association of localized disparities in socioeconomic vulnerabilities and child protection involvement for reasons of neglect: Multilevel structural equation modeling. *Children and Youth Services Review*, 138, 106505.
- Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Delaye, A., Trocmé, N., Hélie, S. et Fallon, B. (2021a). Reunification trajectories in Québec: Acknowledging chronic family challenges to support stability. *Child Abuse & Neglect*, 130(3), 105437.
- Esposito, T., Chabot, M., Trocmé, N., Fluke, J., Delaye, A., Caldwell, J., Hélie, S., King, B., De La Sablonnière-Griffin, M. et Mackrell, L. (2021b). Recurrent involvement with the child protection system for reasons of neglect: A longitudinal clinical population study. *Child Abuse & Neglect*, 111, 104823.
- Esposito, T., Chabot, M., Rothwell, D. W., Trocmé, N. et Delaye, A. (2017a). Out-of-home placement and regional variations in poverty and health and social services spending: A multilevel analysis. *Children and Youth Services Review*, 72, 34-43.
- Esposito, T., Delaye, A., Chabot, M., Trocmé, N., Rothwell, D., Hélie, S. et Robichaud, M.-J. (2017b). The effects of socioeconomic vulnerability, psychosocial services, and social service spending on family reunification: A multilevel longitudinal analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 14, 1-15.
- Esposito, T., Roy, C., Chabot, M. et Trocmé, N. (2017). *Implantation de nouvelles cliniques de pédiatrie sociale en communauté au Québec: identification des communautés à risque*. Repéré sur le site de l'Institut de pédiatrie sociale en communauté: [https://institutpediatriesociale.com/wp-content/uploads/2020/04/Implantation-de-nouvelles-cliniques-de-p%C3%A9diatrie-sociale-au-Qu%C3%A9bec-RapportFinal\\_Fev21\\_sansPJ.pdf](https://institutpediatriesociale.com/wp-content/uploads/2020/04/Implantation-de-nouvelles-cliniques-de-p%C3%A9diatrie-sociale-au-Qu%C3%A9bec-RapportFinal_Fev21_sansPJ.pdf)
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014a). The stability of child protection placements in Québec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 42, 10-19.
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A. et Sinha, V. (2014b). Family reunification for placed children in Québec, Canada: A longitudinal study. *Children and Youth Services Review*, 44, 278-287.
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Shlonsky, A., Collin-Vézina, D. et Sinha, V. (2013). Placement of children in out-of-home care in Québec, Canada: When and for whom initial out-of-home placement is most likely to occur. *Children and Youth Services Review*, 35, 2031-2039.
- Euser, S., Alink, L. R., Stoltenborgh, M., Bakermans-Kranenburg, M. J. et van IJzendoorn, M. H. (2015). A gloomy picture: A meta-analysis of randomized controlled trials reveals disappointing effectiveness of programs aiming at preventing child maltreatment. *BMC Public Health*, 15(1), 1-14.

- First Nations Information Governance Center. (2014, mai). *Ownership, control, access, and possession (OCAPTM): The path to First Nations information governance*. Ottawa, ON: The First Nations Information Governance Center. Repéré à [https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2020/09/5776c4ee9387f966e6771aa93a04f389\\_ocap\\_path\\_to\\_fn\\_information\\_governance\\_en\\_final.pdf](https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2020/09/5776c4ee9387f966e6771aa93a04f389_ocap_path_to_fn_information_governance_en_final.pdf)
- Fluke, J., Harden, B. J., Jenkins, M. et Ruehrdanz, A. (2011). *Research synthesis on child welfare: disproportionality and disparities*. Washington, DC: Department of Health and Human Services, Children's Bureau. Repéré à <https://www.childwelfare.gov/pubs/issue-briefs/racial-disproportionality/>
- Fréchet, G., Hamzaoui, M. et Tran, Q.-V. (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec: état de la situation 2019: synthèse*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2890866>
- Freisthler, B. et Maguire-Jack, K. (2015). Understanding the interplay between neighborhood structural factors, social processes, and alcohol outlets on child physical abuse. *Child Maltreatment*, 20(4), 268-277.
- Freisthler, B., Merritt, D. H. et LaScala, E. A. (2006). Understanding the ecology of child maltreatment: A review of the literature and directions for future research. *Child Maltreatment*, 11(3), 263-280.
- Garbarino, J. et Collins, C. C. (1999). Child neglect: The family with a hole in the middle. Dans H. Dubowitz (dir.), *Neglected children: Research, practice, and policy*. New York, NY: Sage Publications.
- Garbarino, J. et Kostelny, K. (1992). Child maltreatment as a community problem. *Child Abuse & Neglect*, 16, 455-464.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes. Rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Repéré à [https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Rapport\\_final\\_3\\_mai\\_2021/2021\\_CSDEPJ\\_Rapport\\_version\\_finale\\_numerique.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf)
- Haas, B. M., Berg, K., A., Schmidt-Sane, M. M., Korbin, J. E. et Spilsbury, J. C. (2018). How might neighborhood-built environment influence child maltreatment? Caregiver perceptions. *Social Science & Medicine*, 214, 171-178.
- Isokuortti, N., Aaltio, E., Laajasalo, T. et Barlow, J. (2020). Effectiveness of child protection practice models: a systematic review. *Child Abuse & Neglect*, 108, 1-11.
- Jonson-Reid, M., Drake, B. et Zhou, P. (2012). Neglect subtypes, race, and poverty: individual, family, and service characteristics. *Child Maltreatment*, 18(1), 30-41.
- Jonson-Reid, M., Drake, B. et Kohl, P. L. (2009). Is the overrepresentation of the poor in child welfare caseloads due to bias or need? *Children and Youth Services Review*, 31, 422-427.

- Lakey, B. et Cohen, S. (2000). Social support theory and selecting measures of social support. Dans S. Cohen, L. U. Gordon et B. H. Gottlieb (dir.), *Social support measurement and interventions: A guide for health and social scientists*. Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Lefebvre, R., Fallon, B., Van Wert, M. et Filippelli, J. (2017). Examining the relationship between economic hardship and child maltreatment using data from the Ontario incidence study of reported child abuse and neglect-2013 (OIS-2013). *Behavioral Sciences*, 7(6), 1-12.
- Macdonald, D. (2018). *Childcare deserts in Canada*. Repéré sur le site web du Canadian Centre for Policy Alternatives: <https://policyalternatives.ca/publications/reports/child-care-deserts-canada>
- Maguire-Jack, K., Korbin, J. E., Perzynski, A., Coulton, C., Font, S. A. et Spilsbury, J. C. (2021). How place matters in child maltreatment disparities: geographical context as an explanatory factor for racial disproportionality and disparities. Dans A. J. Dettlaff (dir.), *Racial Disproportionality and Disparities in the Child Welfare System (199-212)*. Cham, Suisse: Springer.
- Maguire-Jack, K., Font, S. A. et Dillard, R. (2020). Child protective services decision-making: the role of children's race and county factors. *American Journal of Orthopsychiatry*, 90(1), 48-62.
- Maguire-Jack, K., Cao, Y. et Yoon, S. (2018). Racial disparities in child maltreatment: the role of social service availability. *Children and Youth Services Review*, 86, 49-55.
- Maguire-Jack, K. et Font, S. A. (2017a). Intersections of individual and neighborhood disadvantage: Implications for child maltreatment. *Children and Youth Services Review*, 72, 44-51.
- Maguire-Jack, K. et Font, S. A. (2017b). Community and individual risk factors for physical child abuse and child neglect: Variations by poverty status. *Child Maltreatment*, 22(3), 215-226.
- Maguire-Jack, K. et Negash, T. (2016). Parenting stress and child maltreatment: The buffering effect of neighborhood social service availability and accessibility. *Children and Youth Services Review*, 60, 27-33.
- Maguire-Jack, K. et Showalter, K. (2016). The protective effect of neighborhood social cohesion in child abuse and neglect. *Child Abuse & Neglect*, 52, 29-37.
- Mason, W., Morris, K., Webb, C., Daniels, B., Featherstone, B., Bywaters, P.,... Scourfield, J. (2019). Toward full integration of quantitative and qualitative methods in case study research: Insights from investigating child welfare inequalities. *Journal of Mixed Methods Research*, 14(2), 164-183.
- May, E. M., Azar, S. T. et Matthews, S. A. (2018). How does the neighborhood 'come through the door?' Concentrated disadvantage, residential instability, and the home environment for preschoolers. *American Journal of Community Psychology*, 61, 218-228.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec, QC: Gouvernement du Québec. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-838-04.pdf>

- Nagarajan, K. V. (2004). Rural and remote community health care in Canada: beyond the Kirby Panel Report, the Romanow Report and the federal budget of 2003. *Canadian Journal of Rural Medicine*, 9(4), 245.
- Pampalon, R., Hamel, D., Gamache, P., Philibert, M. D., Raymond, G. et Simpson, A. (2012). An area-based material and social deprivation index for public health in Québec and Canada. *Canadian Journal of Public Health / Revue canadienne de santé publique*, 103, 2, S17-S22.
- Plante, C. (2022, février 8). Place child's interests above all else in youth protection reform, committee told. *Montreal Gazette*. Repéré à <https://montrealgazette.com/news/local-news/place-childs-interests-above-all-else-in-youth-protection-reform-committee-told>
- Putnam-Hornstein, E., Prindle, J. et Hammond, I. (2021). Engaging families in voluntary prevention services to reduce future child abuse and neglect: a randomized controlled trial. *Prevention Science*, 22, 856-865.
- Quebec aims to slash youth protection wait lists by hiring 400 social workers. (2019, juillet 4). *CBC News*. Repéré à <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/400-new-social-workers-1.5200509>
- Raphel, S. (2012). Latest on child welfare systems and continued call for White House Conference on Children. *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 25(2), 105-107.
- Retraite Québec. (2020). *Family allowance*. Repéré à [https://www.rrq.gouv.qc.ca/en/programmes/soutien\\_enfants/paiement/Pages/paiement.aspx](https://www.rrq.gouv.qc.ca/en/programmes/soutien_enfants/paiement/Pages/paiement.aspx)
- Richer, J. (2021, décembre 1). Overhaul of Quebec's youth protection law to prioritize child's welfare and stability. *Montreal Gazette*. Repéré à <https://montrealgazette.com/news/quebec/overhaul-of-quebecs-youth-protection-law-to-prioritize-childs-welfare-and-stability>
- Riina, E. M. (2019). Neighborhood qualities and parenting among mothers with young children: Variation by relationship status. *Journal of Family Issues*, 40(15), 2076-2096.
- Rothwell, D., Wegner-Lohin, J., Fast, E. et de Boer, K. (2018). Issue 1: Explaining the economic disparity gap in the rate of substantiated child maltreatment in Canada. *Journal of Law and Social Policy*, 28(1), 39-60.
- Rothwell, D. W. et Boer, K. R. (2014). Measuring economic hardship in child maltreatment research: Evidence from Canada. *Child Indicators Research*, 7(2), 301-320.
- Roygardner, D., Hughes, K. N. et Palusci, V. J. (2020). Leveraging family and community strengths to reduce child maltreatment. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 692(1), 119-139.
- Segal, L., Sara Opie, R. et Dalziel, K. I. M. (2012). Theory! The missing link in understanding the performance of neonate/infant home-visiting programs to prevent child maltreatment: A systematic review. *The Milbank Quarterly*, 90(1), 47-106.
- Sinha, V., Delaye, A. et Orav-Lakaski, B. (2018). Reimagining overrepresentation research: Critical reflections on researching the overrepresentation of First Nations children in the child welfare system. *Journal of Law & Social Policy*, 28(1), 10-38.

- Slack, K. S., Holl, J. L., McDaniel, M., Yoo, J. et Bolger, K. (2004). Understanding the risks of child neglect: An exploration of poverty and parenting characteristics. *Child Maltreatment*, 9(4), 395-408.
- Statistique Canada. (2018). *NHS Profile, 2011*. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>
- The Jordan's Principle Working Group. (2015). *Without denial, delay, or disruption: Ensuring First Nations children's access to equitable services through Jordan's Principle*. Ottawa, ON: Assembly of First Nations.
- Trocmé, N., Esposito, T., Fallon, B., Chabot, M. et Delays, A. (2019). Building research capacity in child welfare in Canada: advantages and challenges in working with administrative data. Dans B. Lonnie, D. Scott, D. Higgins et T. I. Herrenkohl (dir.), *Re-Visioning Public Health Approaches for Protecting Children* (p. 433-454). Cham, Suisse: Springer.
- Trocmé, N., Kyte, A., Sinha, V. et Fallon, B. (2014). Urgent protection *versus* chronic need: clarifying the dual mandate of child welfare services across Canada. *Social Sciences*, 3, 483-498.
- Trocmé, N. et Chamberland, C. (2003). Re-involving the community: The need for a differential response to rising child welfare caseloads in Canada. Dans N. Trocmé, D. Knoke et C. Roy (dir.), *Community collaboration and differential response: Canadian and international research and emerging models of practice* (p. 32-48). Ottawa, ON: Child Welfare League of Canada.
- Vinson, T., Baldry, E. et Hargreaves, J. (1996). Neighborhoods, networks and child abuse. *British Journal of Social Work*, 26, 523-543.
- Wald, M. S. (2015). Beyond CPS: Developing an effective system for helping children in neglectful families. *Stanford Public Law Working Paper No. 2554074*. [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2554074](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2554074)
- Webb, C. J. R. (2022). More money, more problems? Addressing the funding conditions required for rights-based child welfare services in England. *Societies*, 12(9), 1-19.
- Webb, C. J. R., Bennett, D. L. et Bywaters, P. (2022). Austerity, poverty, and children's services quality in England: Consequences for child welfare and public services. *Social Policy & Society*, 1-22.
- Webb, C., Bywaters, P., Scourfield, J., McCartan, C., Bunting, L., Davidson, G. et Morris, K. (2020a). Untangling child welfare inequalities and the 'inverse intervention law' in England. *Children and Youth Services Review*, 111, 104849.
- Webb, C., Bywaters, P., Scourfield, J., Davidson, G. et Bunting, L. (2020b). Cuts both ways: Ethnicity, poverty, and the social gradient in child welfare interventions. *Children and Youth Services Review*, 117, 105299.
- Yonas, M. A., Lewis, T., Hussey, J. M., Thompson, R., Newton, R., English, D. et Dubowitz, H. (2010). Perceptions of neighbourhood collective efficacy moderate the impact of maltreatment on aggression. *Child Maltreatment*, 15(1), 37-47.

### Loi citée

Loi sur la protection de la jeunesse, R.S.Q. 2007 p-34.1. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/pdf/cs/P-34.1.pdf>

## Considering geographic variation and poverty in child protection involvement in Quebec

**ABSTRACT** • *Several studies over the past decade demonstrate a clear relationship between poverty and the risk of experiencing child protection intervention in Quebec. While this association is common across North American jurisdictions, it is surprising given the relatively high level of progressive social policies aimed at reducing family poverty. While studies clearly show that both family and neighbourhood poverty relate to the risk of child protection involvement, the mechanisms explaining this association are unclear. The present study's research question is grounded in interrogations of the equitable distribution of services. The study builds on past province-wide studies in Quebec by examining the relationship between poverty and child protection involvement through a geographic lens, analyzing the role of child population density across the regions of Quebec. Findings demonstrate that 1) a wide variation in child population density exists in the province, and 2) the linear relationship between substantiated child protection reports, out-of-home placement and poverty is stronger in areas of lower population density. These findings prompt further research questions regarding the role of services across geographies as they relate to the risk of child protection intervention for poor families and families in poor neighbourhoods. This article prompts policymakers and researchers alike to consider the notion of spatial equity in service distribution in future policy analyses and research studies in Quebec.*

**KEYWORDS** • *Neglect, socioeconomic vulnerabilities, geographic variation, population density.*

## La consideración de la variación geográfica y la pobreza en las intervenciones para la protección de menores en Quebec.

**RESUMEN** • *Varios estudios realizados en la última década demuestran una clara relación entre la pobreza y el riesgo de enfrentarse a una intervención de los servicios sociales y protección de la infancia en Quebec. Aunque esta asociación es común en todas las jurisdicciones norteamericanas, resulta sorprendente dado el nivel relativamente alto de políticas sociales progresistas destinadas a reducir la pobreza familiar. Pese a que los estudios muestran claramente que la pobreza de la familia y del vecindario está relacionada con el riesgo de intervención de los servicios de protección infantil, los mecanismos que explican esta asociación no son claros. La interrogación de este estudio se basa en cuestiones de distribución equitativa de los servicios. Este estudio se apoya en estudios anteriores en toda la provincia de Quebec para examinar, desde una perspectiva geográfica, la relación entre la pobreza y la implicación de los servicios de protección de la infancia, analizando el papel de la densidad de población infantil en las regiones de Quebec. Los resultados muestran que 1) la densidad de población infantil varía considerablemente en toda la provincia, y 2) la relación lineal entre los informes corroborados de los servicios de protección de la infancia, la puesta en acogida fuera del hogar familiar y la pobreza es más fuerte*

*en las regiones con baja densidad de población. Estos resultados plantean otros interrogantes sobre el papel de los servicios en las distintas regiones geográficas en cuanto al riesgo de intervención de los servicios de protección de la infancia para las familias pobres y las familias de las zonas pobres. Este artículo anima a los responsables políticos y a los investigadores a tener en cuenta la noción de equidad espacial en la distribución de los servicios en futuros análisis de políticas públicas y estudios de investigación en Quebec.*

**PALABRAS CLAVE** • *Negligencia, vulnerabilidades socioeconómicas, variación geográfica, densidad de población.*